

grosse part possible de l'octroi annuel. La où les sociétés sont impuissantes à faire le bien, les directeurs sont les premiers coupables car ils se plient trop facilement aux préjugés de la masse, lorsqu'ils ne sont pas les premiers à la curée. Cet état de choses ne saurait durer plus longtemps. La législature locale, désireuse d'encourager l'agriculture dans toute l'étendue de ses moyens, ne consentira jamais à l'emploi mal conseillé de ses octrois. Aussi les opérations des sociétés seront-elles, dès cette année, surveillées avec rigueur. Là où un bon emploi sera fait de l'octroi, le gouvernement en recommandera la continuation et même l'augmentation; là au contraire, où les abus contre lesquels nous nous élevons si souvent, continueront, l'octroi sera discontinué jusqu'à ce qu'une autre société plus intelligente des véritables besoins du pays et mieux inspirée, ait été créée.

Ainsi que les comités en retard prennent leur courage à deux mains et se décident cette année à changer de système. Il en est temps encore. Mais s'ils persistent dans leur mauvaise administration, qu'ils s'attendent à recevoir le châtement de leur conduite.

Pour notre part, en répondant aux questions du comité, nous n'avons pas hésité à dire que le système actuel était bon et donnait les meilleurs résultats, chaque fois que les bureaux de direction, composés d'hommes énergiques et intelligents, se donnaient le trouble de le faire fonctionner. Qu'au contraire chaque fois que les sociétés n'avaient donné que des résultats médiocres il fallait s'en prendre à l'apatie, à l'ignorance ou à la cupidité des bureaux de direction chargés de les faire fonctionner.

De ce que quelques comités font un mauvais emploi de l'octroi serait-il raisonnable en conclure que toute l'organisation est vicieuse? Evidemment non. Le remède aux abus se trouve seul dans la suppression des sociétés inintelligentes, routinières, et dans un puissant encouragement donné aux sociétés progressives, réalisant tout le bien que le gouvernement doit en attendre.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BEAUHARNOIS.

BOUS aimons toujours à commencer nos études annuelles des opérations des sociétés d'agriculture, par le rapport du secrétaire de Beauharnois, parce que nous sommes toujours certain d'y trouver l'emploi intelligent des mesures progressives les plus désirables, parcequ'il nous fait toujours plaisir de constater le progrès agricole partout où il se trouve. Grâce à l'importation de reproducteurs de choix de toutes les espèces, Beauharnois a réalisé en peu d'années l'amélioration de son bétail. Les acheteurs de chevaux surtout, savent maintenant que dans ce comté progressif ils trouveront certainement un excellent marché toujours bien approvisionné d'animaux supérieurs. Les prix ont doublé, c'est vrai, mais l'acheteur sait qu'il aura la pleine valeur de son argent et il n'hésite pas à accepter les prix demandés.

La Société de Beauharnois a donc remporté un brillant succès en remplissant en entier le

programme des opérations d'une organisation progressive. 1o. Importations de Reproducteurs améliorateurs. 2o. Concours de récoltes sur pieds et des domaines les mieux cultivés. 3o. Exposition d'animaux et de produits. 4o. Oréation d'un fond spécial de grains fourragères. 5o. Parti de Labour. 6o. Importation d'instruments aratoires améliorés économisant la main-d'œuvre. 7. Lectures agricoles. 8o. Abonnement à la "Revue Agricole" et au "Canadian Agriculturist."

La société compte aujourd'hui à peu près 150 abonnés. Mais ce nombre n'est pas suffisant, il faut que tous les membres reçoivent leur organe officiel. La société ne laissera plus rien à désirer. Voici au reste le Rapport du Secrétaire qui constate le progrès réalisé en 1867.

Dans le Rapport des opérations de la Société de l'année dernière, on observait que la somme de \$370.00, dont elle était débitrice, loin de ralentir votre zèle, devait au contraire ranimer votre courage. Vous l'avez prouvé par votre empressement à inscrire vos noms sur les listes de souscription et à tirer parti des importations que cette société a faites à grands frais. Il reste dans la caisse de la société la somme de \$188.95 que vos directeurs ont décidé d'employer à la construction d'un édifice devant servir aux expositions Agricoles du Comté.

Cette appropriation avait été jugée nécessaire bien avant ce jour, mais les améliorations que la société avait entreprises en ont toujours retardé l'exécution.

Il ne restait, disait M. Perrault à la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois, pour remplir le programme indiqué par la loi, qu'à donner à ses membres des lectures du genre de celles mentionnées au Chap: 32 des Statuts Refondus du Canada: Aussi en Mars dernier les directeurs inviterent ce Monsieur à entretenir les membres sur les devoirs des Sociétés d'Agriculture.

Dans une dissertation approfondie il fit ressortir d'une manière claire et précise, le bien qu'était appelé à faire dans le pays les sociétés Agricoles bien conduites et bien administrées. Il démontra à l'évidence que l'importation de reproducteurs, de graines et d'instruments aratoires étaient les moyens les plus puissants d'opérer le bien que le législateur avait en vue lors de la passation de la loi permettant l'organisation des Sociétés Agricoles dans le Canada. Il indiqua succinctement les principales règles à suivre pour l'amélioration du sol et du bétail. Pres de 500 personnes assistaient à cette lecture instructive et pratique tout ensemble.

A une assemblée des directeurs du 10-Juin il fut décidé d'importer des Etats-Unis, des moissonneuses et faucheuses suivant et d'après les dispositions de la cédule E, Chap. 6 des Statuts 29 et 30 Victoria. Malheureusement le dérangement des Bureaux du Gouvernement occasionna des retards inattendus qui ne nous permirent d'en importer que cinq. Cependant on se propose de continuer cette importation l'année prochaine à moins que la loi soit rappelée.

En Septembre dernier le Rédacteur de la Revue Agricole adressa une circulaire au Secrétaire offrant de répandre la circulation de son journal parmi les membres de la société à raison de 25 cents par année. Votre Bureau